****

**DOCUMENT VALANT ACTE D’ENGAGAMENT**

**PROCÉDURE**

* Marché à procédure adaptée : L2123-1 du Code de la commande publique.

**ACHETEUR :** CCI NCA

**OBJET DU MARCHÉ : Audit de la Direction de la Formation de la CCI NCA**

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :**

**LE 27 JANVIER 2025 à 12h**

Table des matières

[**POUVOIR ADJUDICATEUR** 3](#_Toc161393269)

[**OBJET DU MARCHE** 3](#_Toc161393270)

[**PROCEDURE ET FORME DU MARCHE** 3](#_Toc161393271)

[**NATURE DU MARCHE** 4](#_Toc161393272)

[**ALLOTISSEMENT** 4](#_Toc161393273)

[**DELAIS D’EXECUTION** 4](#_Toc161393274)

[**RECONDUCTIONS** **Erreur ! Signet non défini.**](#_Toc161393275)

[**DESCRIPTIF TECHNIQUE DU MARCHE** 4](#_Toc161393276)

[**PRESENTATION DE VOTRE OFFRE** 5](#_Toc161393277)

[**PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT** 5](#_Toc161393278)

[**AVANCE** **Erreur ! Signet non défini.**](#_Toc161393279)

[**JUGEMENT DE L’OFFRE** 6](#_Toc161393280)

[**PENALITES** 6](#_Toc161393281)

[**ARRET DE L’EXECUTION DES PRESTATIONS (UNIQUEMENT MARCHE PRESTATIONS INTELLECTUELLES CETTE PARTIE)** 6](#_Toc161393282)

[**CESSION DES DROITS DE PROPRIETES INTELLECTUELLES** 7](#_Toc161393283)

[**PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES** 7](#_Toc161393284)

[**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES** 7](#_Toc161393285)

[**PIECES A REMETTRE PAR LE TITULAIRE AVANT LA NOTIFICATION DU MARCHE (A PARTIR DE 5000€)** 8](#_Toc161393286)

[**DEROGATIONS** 8](#_Toc161393287)

[**ACCEPTATION DE L’OFFRE** 9](#_Toc161393288)

## **POUVOIR ADJUDICATEUR**

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

**TERRITORIALE**

**NICE COTE D'AZUR**

**20, boulevard Carabacel**

**CS 11259 – 06005 NICE CEDEX 1**

Représentée par : Monsieur Jean Pierre SAVARINO, Président.

**OBJET DU MARCHE**

La présente consultation a pour objet un audit concernant la direction de la formation de la CCI NCA

**PROCEDURE ET FORME DU MARCHE**

Procédure adaptée, conformément aux articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du code de la commande publique.

Le présent contrat simplifié sera exécuté sous la forme d’un :

Marché ordinaire

Accord-cadre à bons de commande

Accord-cadre à marchés subséquents

Accord-cadre composite (A la fois Marché ordinaire et accord-cadre à bons de commande)

~~~~Accord-cadre mixte (Une partie à bon de commande et une partie à marchés subséquents.)

 Mono attributaire

 Multi attributaires

**NATURE DU MARCHE**

Fournitures Courantes et Services

Prestations Intellectuelles

Travaux

TIC

La version du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) qui sera appliquée est celle en vigueur à la date de la notification du marché.

**ALLOTISSEMENT**

Lot unique, le marché n’est pas alloti, en effet la prestation ne permet pas d’identifier des prestations distinctes

**DELAIS D’EXECUTION**

Le délai d’exécution maximum de la mission est de **8 mois à** compter de la date de notification.

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DU MARCHE**

**Cf cahier des charges technique joint au présent document**

**PRESENTATION DE VOTRE OFFRE**

Le candidat devra fournir une offre conforme aux spécifications techniques et impérativement remettre les pièces listées ci-après :

* Le présent contrat simplifié datée et signée ;
* Une présentation du cabinet et de ses références.
* Une méthodologie détaillée via le CMT JOINT
* Un calendrier prévisionnel.
* Une liste des membres de l’équipe projet avec leurs CV.

**Date limite de réception des offres :** l’offre devra être remise au plus tard le **27 janvier 2025 à 12h.**

**PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT**

Les prix du marché sont : forfaitaires

Les prix sont :

Actualisables

Les prix du marché sont fermes pendant toute la durée du marché. Ces prix seront actualisés si un délai supérieur à trois mois s’écoule entre la date à laquelle le soumissionnaire a fixé son prix dans l’offre et la date de début d’exécution des prestations ;

L’actualisation se fera aux conditions économiques correspondant à une date antérieure de trois mois à la date de début d’exécution des prestations

**AVANCE ET ACOMPTES**

Aucune avance ne sera versée.

Les acomptes seront versés au titulaire dans les conditions prévues aux articles L2191-4 et R2191-20 à 23 du code de la commande publique.

**JUGEMENT DE L’OFFRE**

Les propositions seront évaluées sur la base des critères suivants sur la base du cadre de mémoire technique remis et du montant de l’offre indiquer dans ce présent document

1. **Proposition technique** (65 %) : Noté sur 100
   * Pertinence et qualité de la méthodologie : 35 points
   * Compréhension des enjeux : 35 points
   * Expertise et composition de l’équipe dédiée à la mission : 30
2. **Proposition financière** (35 %) : notée sur 100
   * Coût global de la prestation 70 points
   * Justification des coûts : 30 points

**PRIX**

Le candidat indique le montant de son offre en € HT.

**Il est demandé un montant global et forfaitaire pour la réalisation de cette mission**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **MONTANT HT €** | **TAUX TVA** | **MONTANT TTC €** |
|  |  |  |

**NEGOCIATION**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les soumissionnaires ou d’attribuer sur la base des offres initiales.

**PENALITES**

les dispositions générales

**ARRET DE L’EXECUTION DES PRESTATIONS (UNIQUEMENT MARCHE PRESTATIONS INTELLECTUELLES CETTE PARTIE)**

L’acheteur se réserve la possibilité de mettre fin à l’exécution des prestations dans les conditions définies à l’article 22 du CCAG PI.

**CESSION DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Dans les marchés donnant lieu à propriété intellectuelle, et sauf stipulation différente dans les documents particuliers le cas échéant, l'option retenue est l'option B du CCAG PI avec les précisions suivantes :

- la cession est consentie à titre non exclusif et à titre non commercial

- la cession comporte le droit de représentation et le droit de reproduction sur tous supports connus ou non encore connus y compris dématérialisés et ce durant toute la durée de la propriété littéraire et artistique. L’acheteur se réserve notamment le droit de diffuser tout ou partie de l'étude réalisée, à titre d'information des tiers, de communication auprès de tiers, de public ou en interne, par le biais de la voie orale ou écrite, sur tous supports connus ou non encore connus, y compris sur internet ou l'intranet ou par le biais des réseaux sociaux. Elle se réserve notamment également le droit de joindre tout ou partie de l'étude réalisée dans tous dossiers de consultation qu'elle lancerait pour la passation d'un ou plusieurs marchés suite à l'étude objet du présent marché.

Cette cession ainsi décrite est comprise dans le prix du marché.

**PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Par dérogation aux articles 5.2.3 des CCAG, dès lors que la prestation permet le traitement de données personnelles, le titulaire déclare parfaitement connaître et appliquer les obligations fixées par les lois et règlements applicables en matière de protection des données personnelles, notamment le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- Les variantes sont pas autorisées

NON

Le délai minimum de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier. Le POUVOIR ADJUDICATEUR se réserve la possibilité de ne pas négocier avec les candidats et d’attribuer le marché sur la base des offres initiales (article R. 2123-5 du Code de la Commande Publique).

En cas de négociation, cette dernière pourra porter sur l’ensemble des éléments de l’offre, dont le prix.

Elle pourra être effectuée oralement lors d’une réunion, puis formalisée par un compte rendu daté et signé pour acceptation par le candidat, par échange de télécopies, de mails, ou par courrier. Après les négociations, les candidats concernés seront invités à remettre leur nouvelle offre.

Conformément à l’article R.2144-2 du Code de la Commande Publique, la CCINCA pourra demander aux entreprises dont la candidature est incomplète de compléter leur dossier de candidature.

Le pouvoir adjudicateur se réserve également le droit de ne pas régulariser et d’éliminer directement les candidatures incomplètes.

Seront éliminés les candidats n’ayant pas la qualité pour présenter une offre, se trouvant dans un des cas d’interdiction de soumissionner à un marché, dont les capacités professionnelles, techniques et financières paraissent insuffisantes, ne satisfont pas aux conditions de participation fixées par l’acheteur ou ne peuvent produire dans le délai imparti les documents complémentaires demandés. Les candidatures seront examinées en tenant compte des garanties, capacités professionnelles, techniques et financières qu'elles présentent. Les documents demandés dans la candidature sont obligatoires afin que celle-ci soit recevable.

Concernant les candidats qui remettraient deux candidatures pour la même consultation, seule la dernière candidature arrivée dans l’ordre du registre des dépôts sera analysée. Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu sur demande écrite par courriel à : **VIA LA PLATEFFORME PLACE**

**PIECES A REMETTRE PAR LE TITULAIRE AVANT LA NOTIFICATION DU MARCHE (A PARTIR DE 5000€ HT)**

• En cas de redressement judiciaire, la copie du jugement déclarant l’entreprise en redressement judiciaire et le dernier jugement l’habilitant à poursuivre son activité ;

•Une attestation de vigilance de l’URSSAF datant de moins de 6 mois (<http://www.netentreprises.fr/inscription.htm>);

•Une attestation de régularité fiscale datant de moins de 6 mois (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23384>**)**;

•Une attestation de la réalisation du travail par des salariés régulièrement employés

« J’atteste que l’objet du présent contrat sera réalisé par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2, R. 3243-1, L 320, L.143-3, L.143-5, L.620-3 et R 143-2 du Code du Travail français (ou des règles d'effet équivalent dans le pays auquel ils sont rattachés si l'entreprise est étrangère). » ;

• Le cas échéant, le(s) pouvoir(s) de la (des) personne(s) habilitée(s) à engager le candidat ;

• La lettre de candidature, type **DC1** ou document comportant les mêmes informations ;

La déclaration du candidat intégralement renseignée en utilisant l’imprimé DC2 ou un document contenant les mêmes renseignements et attestations ;

• Références professionnelles équivalentes à celles de l’objet du marché, exécutées sur les trois dernières années, présentées sous forme de liste, ; Cette présentation indique le montant du contrat, la date de début et de fin, le destinataire public ou privé, le lieu d'exécution des prestations. ;

• La fiche création fournisseur ci-jointe accompagnée ;

• D’un papier entête ;

• D’un RIB ;

**DEROGATIONS**

Par dérogation à l’article 1.2 du CCAG-FCS/PI/TRAVAUX/TIC il n’est pas renseigné de liste récapitulative des articles auxquels les dispositions générales de la CCINCA dérogent.

Fait à ………………………, le

Mention manuscrite

"Lu et Approuvé"

Le Titulaire (représentant habilité pour signer le marché)

|  |
| --- |
| Signature |

**ACCEPTATION DE L’OFFRE**

La présente offre est acceptée pour valoir marché. Les pièces exigées à la remise de l’offre, les dispositions générales d’achats, et le CCAG visé sont contractuels.

L’acceptation de l’offre par le pouvoir adjudicateur vaut décision de l’attribution du marché.

La commande ainsi que la copie du présent contrat simplifié signé du pouvoir adjudicateur seront notifiées au candidat retenu.

A Nice, le